Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Région: LU Version remplacée: -. établi le: -

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

### **ProtectorWax**

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

déshydratant

#### Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse

Koch-Chemie GmbH Einsteinstr. 42 D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0 N° Fax +49-2303-9 86 70-26

### Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb info@umco.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+352 8002 5500 (Centre Antipoisons)

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Acute Tox. 4: H332 Eve Dam. 1: H318 Skin Corr. 1B: H314

### Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

### Pictogrammes de danger





SGH05

### Mention d'avertissement

Danger

### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

Siloxanes et silicones, 3-[(2-aminoéthyl)amino]propyl métihyl, di-méthyl, terminés par des groupes méthoxy 1-Propanamin, 2-hydroxy-N-(2-hydroxypropyl)-N,N-diméthyl-, esters avec acides gras C18 insaturés, méthylsulfate (sels)

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation

locale et nationale.

### 2.3 Autres dangers

**Evaluation PBT** 

Un ou plusieurs composants de ce produit sont classés comme PBT.

Evaluation vPvB

Un ou plusieurs composants de ce produit sont considérés comme substance chimique vPvB

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la	a substance	Indica	tions lémentaires		
	N° CAS / CE /	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)		entration		%
1	Index / REACH					
ı	2-butoxyéthanol	A . T . 4 .11000	_	05.00	50.00	0/
	111-76-2	Acute Tox. 4; H302	>=	25,00 - <	50,00	% en
	203-905-0	Acute Tox. 4; H312				poids
	603-014-00-0	Acute Tox. 4; H332				
	01-2119475108-36	Eye Irrit. 2; H319				
		Skin Irrit. 2; H315				
2	Siloxanes et silico	nes, 3-[(2-aminoéthyl)amino]propyl métihyl, di-				
	méthyl, terminés p	ar des groupes méthoxy				
	102782-92-3	Skin Corr. 1B; H314	>=	5,00 - <	10,00	% en
	-	Eye Dam. 1; H318				poids
	-					
	-					
3	1-Propanamin, 2-h	ydroxy-N-(2-hydroxypropyl)-N,N-diméthyl-,				
	esters avec acides	gras C18 insaturés, méthylsulfate (sels)				
	-	Aquatic Chronic 3; H412	<	5,00		% en
	939-685-4	Eye Dam. 1; H318				poids
	-	Skin Irrit. 2; H315				
	01-2119983493-26					
4	Acide acétique					
	64-19-7	Flam. Liq. 3; H226	<	2,50		% en

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

	200-580-7 607-002-00-6 01-2119475328-30	Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318			poids
5	octaméthylcyclotét	rasiloxane			
	556-67-2	Aquatic Chronic 4; H413	<	2,50	% en
	209-136-7	Repr. 2; H361f			poids
	014-018-00-1	Flam. Liq. 3; H226			
	01-2119529238-36				

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M	Facteur M
			(aiguë)	(chronique)
4	В	Skin Irrit. 2; H315: C >= 10%	-	•
		Eye Irrit. 2; H319: C >= 10%		
		Skin Corr. 1B; H314: C >= 25%		
		Skin Corr. 1A; H314: C >= 90%		

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1 Description des premiers secours

### Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en recpectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais. Pas de traitement par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Respiration irregulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

#### Après contact cutané

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

### Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Donnée non disponible.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Eau pulvérisée; Mousse; Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec

### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2); Monoxyde de carbone (CO); Oxyde d'azote (NOx); vapeurs ou gaz corrosifs

### 5.3 Conseils aux pompiers

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel. Ne pas inhaler les vapeurs.

### Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Diluer avec beaucoup d'eau.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

### Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	NIO CE	
1.7	i Denomination de la Substance	N CAS	N CE	

### Fiche de données de sécurité CE

# KochChemie° ExcellenceForExperts.

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0	
_	Liste des valeurs limites contraignantes d'exposition	professionn	elle		
	2-Butoxyéthanol	•			
	VLE (courte durée)	246	mg/m³	50	ppm
	VLE (8h)	98	mg/m³	20	ppm
	Remarque/s	Peau			
	2000/39/EC				
	2-Butoxyethanol				
	VLE (courte durée)	246	mg/m³	50	ppm
	VLE (8h)	98	mg/m³	20	ppm
	Résorbtion de l'épiderme / sensilibisateur	Skin			
2	Acide acétique	64-19-7		200-580-7	
	2017/164/EU				
	Acetic acid				
	VLE (courte durée)	50	mg/m³	20	ppm
	VLE (8h)	25	mg/m³	10	ppm
	Liste des valeurs limites contraignantes d'exposition	professionn	elle		
	Acide acétique				
	VLE (courte durée)	50	mg/m³	20	ppm
	VLE (8h)	25	mg/m³	10	ppm

### Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

### valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la subs	tance		N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	2-butoxyéthanol			111-76-2	
				203-905-0	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	125,00	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë )	systémique	89,00	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	98,00	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë )	systémique	1091,00	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	246,00	mg/m³
2	1-Propanamin, 2-hydroxy	-N-(2-hydroxypropyl)-N,N-	diméthyl-, esters avec	-	
	acides gras C18 insaturés	s, méthylsulfate (sels)		939-685-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	112,5	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	8,72	mg/m³
3	Acide acétique			64-19-7	
				200-580-7	
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	25	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë )	local	25	mg/m³
4	octaméthylcyclotétrasilo	xane		556-67-2	
				209-136-7	
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	73,00	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë )	systémique	73,00	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	73,00	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë )	local	73,00	mg/m³

### valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE		
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	2-butoxyéthanol			111-76-2	
				203-905-0	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	6,30	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë )	systémique	26,70	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	75,00	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë )	systémique	89,00	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	59,00	mg/m³

### Fiche de données de sécurité CE

# KochChemie° ExcellenceForExperts.

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

	par inhalation	à court terme (aiguë )	systémique	426,00	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	147,00	mg/m³
2	1-Propanamin, 2-hydroxy	-N-(2-hydroxypropyl)-N,N-	diméthyl-, esters avec	-	
	acides gras C18 insaturés	acides gras C18 insaturés, méthylsulfate (sels)			
	orale	(chronique) à long terme	systémique	1,25	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	56,25	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	2,17	mg/m³
3	Acide acétique			64-19-7	
				200-580-7	
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	25	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë )	local	25	mg/m³
4	octaméthylcyclotétrasilo	kane		556-67-2	
				209-136-7	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	3,70	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë )	systémique	3,70	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	13,00	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë )	systémique	13,00	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	13,00	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë )	local	13,00	mg/m³

### valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
IN	compartiment écologique	Tuno	Valeur	
1	2-butoxyéthanol	Туре	111-76-2	
'	2-butoxyethanoi		203-905-0	
	l Eau	eau douce	8,80	mg/L
	Eau	eau marine	0,88	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	34,60	•
		eau douce sediment	34,60	mg/kg
	concerne : poids sec	Languagina afalimant	2.40	
		eau marine sédiment	3,46 26,4	mg/kg
	Eau	Eau dégagement intermittent		mg/L
	sol	-	2,33	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	463,00	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	0,02	g/kg
2	1-Propanamin, 2-hydroxy-N-(2-hydroxy	/propyl)-N,N-diméthyl-, esters avec	-	-
	acides gras C18 insaturés, méthylsulfa	ate (sels)	939-685-4	
	Eau	eau douce	0,017	mg/L
	Eau	eau marine	0,002	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	1,7	mg/kg poids
				sec
	Eau	eau marine sédiment	0,17	mg/kg poids
				sec
	sol	-	0,331	mg/kg poids
				sec
	station d'épuration des eaux résiduaires	-	10	mg/L
	(STP)			
3	Acide acétique		64-19-7	
			200-580-7	
	Eau	eau douce	3,058	mg/L
	Eau	eau marine	0,3058	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	11,36	mg/kg
	Eau	eau marine sédiment	1,136	mg/kg
	Eau	Eau dégagement intermittent	30,58	mg/L
	sol	-	0,47	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires	-	85	mg/L
	(STP)			-
	•			

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

4	octaméthylcyclotétrasiloxane		556-67-2 209-136-7	
	Eau	eau douce	0,44	μg/L
	Eau	eau marine	0,044	μg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,59	mg/kg
	concerne : poids sec		•	
	Eau	eau marine sédiment	0,059	mg/kg
	concerne : poids sec		•	
	sol	-	0,15	mg/kg
	concerne : poids sec		•	
	station d'épuration des eaux résiduaires	-	10,00	mg/kg
	(STP)			
	empoisonnement secondaire	-	41,00	mg/kg
	concerne : alimentaires		,	

### 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration auxpostes de travail et par une extraction générale convenable. Si cetteventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

### Equipement de protection individuelle

### **Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. - filtre A ou appareil respiratoire autonome

### Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié butyle
Matériau approprié nitrile
Matériau approprié PVC

Epaisseur du matériel > 0,5 mm Temps de passage > 480 min

#### **Divers**

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Co	ouleur
liquide	
orange	

Odeur	
fruitée	

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

Seun onacui	Seuil	olfactif
-------------	-------	----------

Donnée non disponible.

рН

Valeur 4,5

### Point d'ébullition / intervalle d'ébullition

Donnée non disponible.

### Point de fusion / intervalle de fusion

Donnée non disponible.

### Point de décomposition / intervalle de décomposition

Donnée non disponible.

### Point d'éclair

Donnée non disponible.

### Température d'auto-inflammabilité

Donnée non disponible

### Propriétés comburantes

non oxydant

### Propriétés explosives

Le produit n'est pas explosif.

### Inflammabilité (solide, gaz)

Donnée non disponible.

### Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;

Donnée non disponible.

### Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Donnée non disponible.

### Pression de vapeur

Donnée non disponible.

### Densité de vapeur

Donnée non disponible.

### Taux d'évaporation

Donnée non disponible.

#### Densité relative

Donnée non disponible.

### Densité

Valeur 0,97 g/cm³
Température de référence 20 °C

### Solubilité dans l'eau

Remarque/s miscible

### Solubilité(s)

Donnée non disponible.

Coe	Coefficient de partage: n-octanol/eau							
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE			
1	2-butoxyéthanol		111-76-2		203-905-0			
log F	Pow			0,81				
Tem	pérature de référence			25	°C			
Soul	rce	ECHA						
2	octaméthylcyclotétrasiloxane		556-67-2		209-136-7			
log F	Pow			6,49				

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

Température de référence		25,1	°C
Méthode	OECD 123		
Source	ECHA		

Viscosité
Donnée non disponible.

### 9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

### 10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

### 10.5 Matières incompatibles

les bases fortes; agents d'oxydation forts; acides forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Néant, à l'utilisation appropriée

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Tox	Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)									
N°	Nom du produit									
1	ProtectorWax	ProtectorWax								
Ren	narque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'etiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).								

Toxi	cité orale aiguë				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
1	2-butoxyéthanol		111-76-2		203-905-0
DL50				1746	mg/kg de poids corporel
Espé	èces	rat			
Méth	node	OCDE 401			
Sour	ce	ECHA			
2	octaméthylcyclotétrasiloxane		556-67-2		209-136-7
DL50		>		4800	mg/kg de poids corporel
Espèces		rat			
Méth	node	OCDE 401			
Sour	ce	ECHA			

	icité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)
N°	Nom du produit

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

1	ProtectorWax	
Rem	arque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6
		de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP),
	se situe en dehors des valeurs impliquant une classification /	
		l'etiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000
		mg/kg).

Tox	icité dermale aiguë				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
1	2-butoxyéthanol		111-76-2		203-905-0
DL5	50	>		2000	mg/kg de poids corporel
Espèces		cobaye			
		OCDE 402			
Sou	rce	ECHA			
2	octaméthylcyclotétrasiloxane		556-67-2		209-136-7
DL5	0	>		2400	mg/kg de poids corporel
Esp	èces	rat			
Mét	hode	OCDE 402			
Sou	rce	ECHA			

Tox	Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)								
N°	Nom du produit								
1	ProtectorWax								
ETA	(Mélange)	4,28 mg/l 57							
	d'exposition / état physique node	Poussière/Brouillard Méthode de calcul conformément à l'annexe I, troisième partie, paragraphe 3.1.3.6 du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).							

Tox	icité aiguë par inhalation				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0	
ETA			1,5	mg/l	
Dure	ée d'exposition		4	h	
Etat d'agrégation		Poussière/Brouillard			
Espèces		rat			
2	octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2		209-136-7	
CL5	0		36	mg/l	
Dure	ée d'exposition		4	h	
Etat d'agrégation		Poussière/Brouillard			
Espèces		rat			
Sou	rce	ECHA			

Cori	Corrosion cutanée/irritation cutanée							
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE			
1	2-butoxyéthanol		111-76-2		203-905-0			
Duré	ée d'exposition			4	h			
Espe	èces	lapin						
Méthode EU B		EU B.4						
Soul	Source ECI							
Éval	uation	Irritant						
2	octaméthylcyclotétrasiloxane		556-67-2		209-136-7			
Espe	èces	lapin						
Méthode OCDE		OCDE 404						
Source ECHA		ECHA						
Éval	uation	Non irritant						

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0	
Dur	ée d'exposition		24	h	
Esp	èces	lapin			
Mét	hode	OCDE 405			
Sou		ECHA			
Éva	luation	Irritants pour les yeux			
2	octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2		209-136-7	
Esp	èces	lapin			
Mét	hode	OCDE 405			
Sou	ırce	ECHA			
Éva	luation	Non irritant			

Sen	sibilisation respiratoire ou cutanée		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
Voie	d'exposition	Peau	
Esp	èces	cobaye	
Mét	hode	OCDE 406	
Source		ECHA	
Éva	luation	non sensibilisant	
2	octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	209-136-7
Voie	d'exposition	Peau	
Esp	èces	cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Sou	irce	ECHA	
Éva	luation	non sensibilisant	

Mut	agénicité sur les cellules germinales				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0		
Mét	hode	OECD 471			
Sou	rce	ECHA			
Eva	luation/Classement	Compte tenu des données dispoi ne sont pas remplis.	nibles, les critères de classification		
2	octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	209-136-7		
Sou	rce	ECHA			
Eva	luation/Classement	Compte tenu des données dispoi ne sont pas remplis.	nibles, les critères de classification		

### Toxicité pour la reproduction Donnée non disponible.

Can	cérogénicité		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
Esp	èces	rat	
Mét	hode	OECD 451	
Sou	rce	ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, le	es critères de classification
		ne sont pas remplis.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Donnée non disponible.

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1 Toxicité

Toxi	Toxicité sur les poissons (aigüe)							
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE				
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0				
CL5	0	>	1474	mg/l				
Duré	ée d'exposition		96	h				
Espèces		Oncorhynchus mykiss						
Méthode		OCDE 203						
Soul	rce	ECHA						

Tox	Toxicité sur les poissons (chronique)						
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE		
1	2-butoxyéthanol		111-76-2		203-905-0		
NOE	EC	>		100	mg/l		
Dure	ée d'exposition			21	jour(s)		
Esp	èces	Danio rerio					
Métl	hode	OECD 204					
Sou	rce	ECHA					

Toxi	Toxicité pour les daphnies (aigüe)							
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE				
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0				
CE5	50		1550	mg/l				
Dure	ée d'exposition		48	h				
Esp	èces	Daphnia magna						
Métl	hode	OCDE 202						
Sou	rce	ECHA						

Toxicité pour les daphnies (chronique)							
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE			
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0			
NOE	EC		100	mg/l			
Dure	ée d'exposition		21	jour(s)			
Esp	èces	Daphnia magna					
Mét	hode	OECD 211					
Sou	rce	ECHA					

Tox	Toxicité pour les algues (aigüe)						
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE			
1	2-butoxyéthanol	111-76-2		203-905-0			
CE5	0		911	mg/l			
Dure	ée d'exposition		72	h			
Espèces		Pseudokirchneriella subcap	itata				
Méthode		OCDE 201					
Sou	rce	ECHA					

Toxicité po	our les algues (chronique)
Donnée no	on disponible.

Toxicité sur bactéries	
Donnée non disponible.	

12.2 Persistance et dégradabilité

Bio	Biodégradabilité				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0		
Туре		biodégradabilité aérobie			
Valeur		9	0,4 %		

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

Durée	28 jour(s)
Méthode	OCDE 301 B
Source	ECHA
Évaluation	facilement biodégradable
2 octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2 209-136-7
Туре	biodégradabilité aérobie
Valeur	3,7 %
Durée	29 jour(s)
Méthode	OECD 310
Source	ECHA
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement

Dég	Dégradabilité abiotique					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1	octaméthylcyclotétrasiloxane		556-67-2		209-136-7	
Туре		Hydrolyse				
Dem	ni-vie			69,3-144	h	
рН				7		
Température de référence				24,6	°C	
Méthode		OECD 111				
Source		ECHA				

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coe	Coefficient de partage: n-octanol/eau					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1	2-butoxyéthanol		111-76-2		203-905-0	
log F	Pow			0,81		
Température de référence				25	°C	
Source		ECHA				
2	octaméthylcyclotétrasiloxane		556-67-2		209-136-7	
log Pow				6,49		
Température de référence				25,1	°C	
Méthode		OECD 123				
Source EC						

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB		
Evaluation PBT	Un ou plusieurs composants de ce produit sont classés comme PBT.	
Evaluation vPvB	Un ou plusieurs composants de ce produit sont considérés comme	
	substance chimique vPvB	

### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

### 12.7 Autres informations

Autres informations	
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.	

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Donnée non disponible.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe 8

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

Code de classification C3
Groupe d'emballage II
N° d'identification de danger 80
Numéro ONU UN3265

Nom technique LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

Sources de danger Siloxanes et silicones, 3-[(2-aminoéthyl)amino]propyl métihyl, di-méthyl, terminés

par des groupes méthoxy

Code de restriction en tunnels E Étiquette 8

14.2 Transport IMDG

**EmS** 

Classe 8 Groupe d'emballage II Numéro ONU UN3265

Nom et description CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S.

Sources de danger Siloxanes and Silicones, 3-[(2-aminoethyl)amino]propyl Me, di-Me, methoxy-

terminated F-A, S-B

Étiquettes 8

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe 8 Groupe d'emballage II Numéro ONU UN3265

Nom et description Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s.

Sources de danger Siloxanes and Silicones, 3-[(2-aminoethyl)amino]propyl Me, di-Me, methoxy-

terminated

Étiquettes 8

### 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

### Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

### Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

Le produit contient la/les suivante(s) substance(s) répondant aux critères énoncés à l'article 57 et 59 du Règlement ((CE) 1907/2006) REACH et est/ sont considérée(s) des/une substance(s) candidate(s) à placer dans l'annexe XIV (liste des substances soumises à l'autorisation).

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	208-764-9
2	dodécaméthylcyclohexasiloxane	540-97-6	208-762-8

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

3	octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	209-1	36-7
MIS	lement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: E SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTA DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX			
	roduit est soumises à restriction selon l'annexe XVII o 7/2006 .	du règlement REACH	(CE)	N° 3
le pr	oduit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelle	s s'applique l' annexe	XVII du règlement	t (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	208-764-9	70
2	octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	209-136-7	70

### DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

### **Autres prescriptions**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)

Les agents de surface contenus dans ce produit sont conformes au règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur. Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en viqueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

### Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

T220	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type «acide nitrique...%». Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.

### Fiche de données de sécurité CE

# KochChemie® ExcellenceForExperts.

Nom commercial: ProtectorWax

Code produit: 319999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 14.09.2020 Version remplacée: -, établi le: - Région: LU

### Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 769433